

Sir *Charles Tupper* présente,—la réponse à une adresse du 28 écoulé, demandant copie de toutes soumissions, pour l'élargissement des sections 4 (Rapide Plat) et 10 (Cornwall) des canaux du St-Laurent, reçues les 4 décembre 1883 et 4 février 1884, respectivement, et de tous ordres en conseil, correspondance et rapports d'ingénieurs s'y rapportant, depuis le 28 septembre dernier. Aussi, un relevé des quantités des divers items portés sur les listes ou cédules des dites soumissions, respectivement, sur lesquelles la somme totale de chaque soumission a été calculée, et un état donnant l'évaluation détaillée des prix de chaque item dans chacune des dites cédules, faite par les ingénieurs.

Et,—la réponse à une adresse du 3 écoulé, demandant copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente d'un troupeau de bétail du gouvernement dans le Nord-Ouest, par aucune personne ou personnes ou compagnie ;
2. De toute demande adressée au gouvernement ou à aucun de ses employés pour l'achat du dit bétail ;
3. De tous avis de vente ou soumissions demandées par le gouvernement pour la vente ou autres dispositions du dit bétail ;
4. Un état indiquant le prix payé pour le dit bétail, le coût de son entretien depuis la date de son achat, le prix qui en a été obtenu, à qui et quand il a été vendu ; et un compte général, avec dates et items, des dépenses du dit bétail depuis la date de son achat ; et le produit de la vente.
5. De toute correspondance touchant la vente du dit bétail.

Sir *John A. Macdonald* présente,—la réponse à une adresse du 3 écoulé, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et aucun des gouvernements des provinces touchant l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes, de 1883.

Et,—la réponse à un ordre de la Chambre du 28 écoulé, pour un rapport de tous papiers et correspondance concernant cette partie de la Ferme Pajo, dans la ville de Sandwich, que réclame le département des Sauvages de la part des Wyandottes d'Anderson.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les amendements faits par cette Chambre aux bills de leurs Honneurs, *sans amendement*, savoir :

Bill (No 138) intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des Terres Fédérales, 1883."

Bill (No 145) intitulé : " Acte pour amender l'Acte 45 Vic., chap. 23, intitulé : ' Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité ' " ;—et

Bill (No 152) intitulé : " Acte qui amende l' ' Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880. ' "

Aussi,—adoptant les bills suivants, *sans amendement*, savoir :—

Bill (No 149) pour autoriser une avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub dans le havre de Québec.

Bill (No 146) à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un nouveau juge-puissé de la Cour du Banc de la Reine dans la province du Manitoba.

Bill (No 148) pour autoriser une avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter leur bassin à flot.

Bill (No 142) à l'effet de modifier de nouveau le tarif actuel des droits de douane.

Bill (No 156) pour autoriser le prélèvement, par voie d'emprunt, de certains deniers requis pour le service public.

Bill (No 154) à l'effet de réajuster les subsides annuels à être alloués par le Canada aux différentes provinces actuellement comprises dans la Puissance.